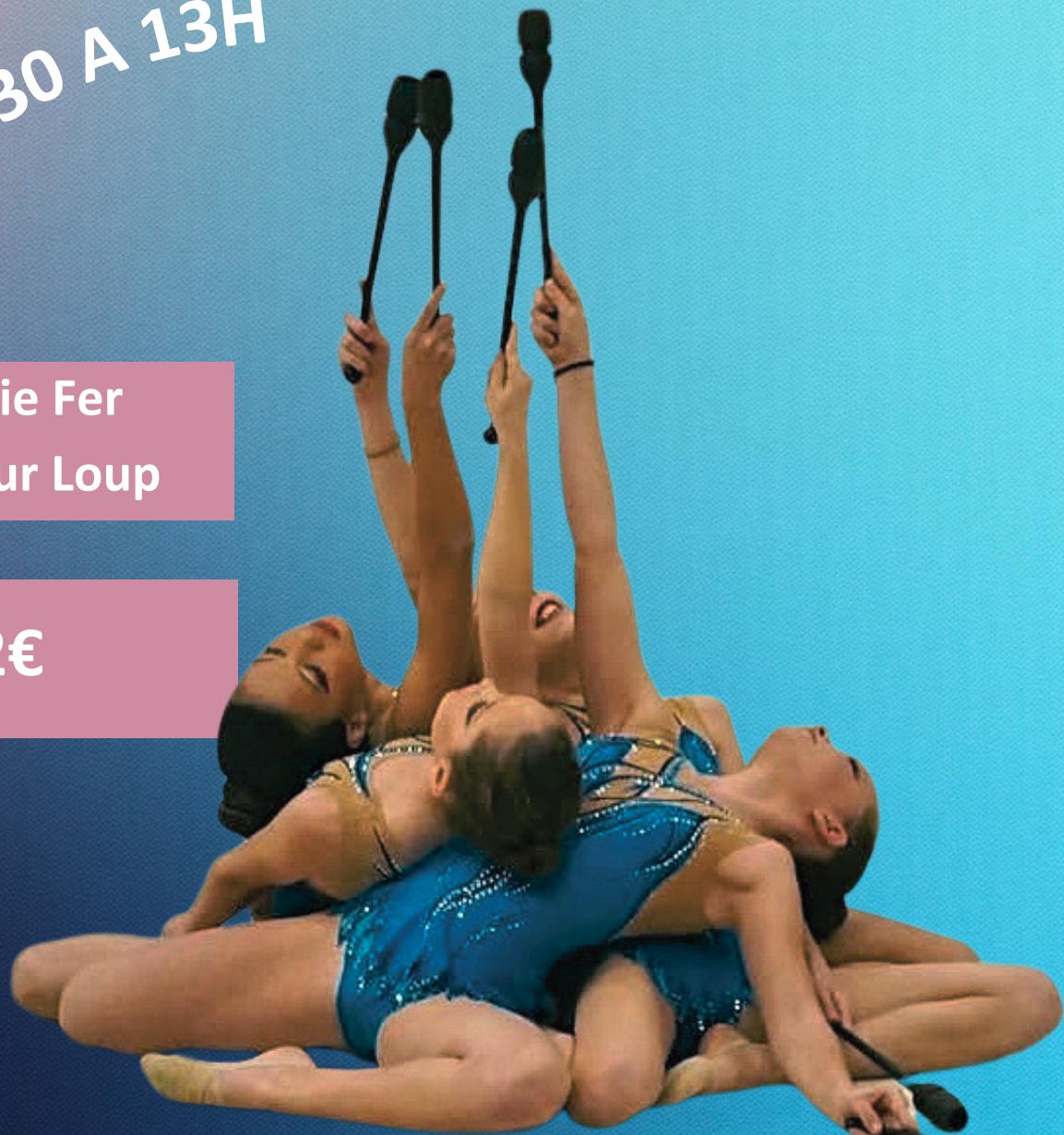


Championnat départemental des ensembles et duos

DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026
DE 9H30 A 13H

Gymnase Emilie Fer
06480 la Colle sur Loup

Entrée 2€



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères gymnastes, entraîneurs, juges, parents et spectateurs,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que notre club a l'honneur d'accueillir le 8 février, en collaboration avec le Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Gymnastique, le championnat départemental des ensembles et duos. Cette compétition est un moment clé pour nos gymnastes et un excellent moyen de célébrer ensemble notre passion commune pour la gymnastique rythmique.

Je tiens à remercier chaleureusement la commune de la Colle sur Loup pour son soutien et sa collaboration, en particulier Jean-Bernard MION, le maire, pour la mise à disposition de notre magnifique gymnase et pour sa confiance renouvelée. Je tiens également à saluer nos partenaires qui, par leur soutien, permettent à nos gymnastes de se préparer dans les meilleures conditions possibles.

Un immense merci à nos bénévoles, sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu. Leur dévouement et leur énergie sont essentiels à la réussite de chaque manifestation, et je suis extrêmement reconnaissante de leur engagement.

Je souhaite à toutes les participantes une compétition réussie, riche en émotions et en apprentissages. Que ce soit dans la convivialité, le respect et l'esprit sportif, que cette compétition soit une occasion de se surpasser et de célébrer ensemble notre amour pour la gymnastique rythmique.

Je vous souhaite à toutes un excellent moment de compétition et de convivialité !

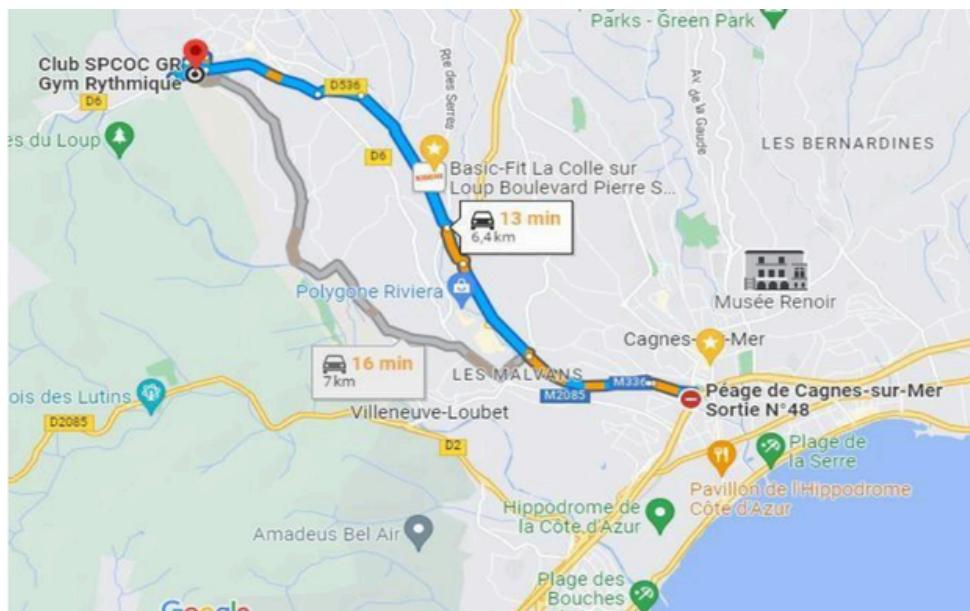


Johanna RODRIGUES DE CASTRO
Présidente du club

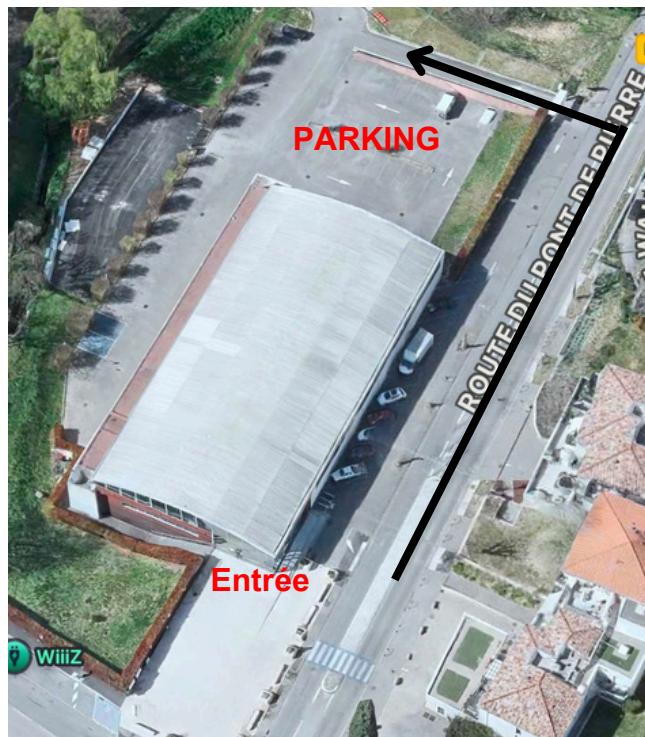
LOCALISATION

Gymnase Émilie FER
Bd Honoré Teisseire
06480 La Colle sur Loup

Coordonnées GPS :
43.68047841377323, 7.097654780440672



ACCUEIL DU PUBLIC



Le Parking du gymnase est situé derrière le bâtiment (flèches sur le plan). L'accès du public se fait par l'avant du bâtiment, par l'entrée principale.

Le gymnase ouvre au public à **8h**.

L'entrée à l'évènement est de **2€**.

ACCUEIL CLUBS ET OFFICIELS

L'accès des clubs et officiels se fait par l'avant du bâtiment, par l'entrée principale.



Les clubs sont accueillis dans le hall du gymnase. Chaque club devra déposer dès son arrivée : la fiche ouverture du « compte club buvette » avec la carte d'identité d'un responsable et la fiche droit à l'image si nécessaire.

LICENCES

Un contrôle des licences avec photo et cartes d'identité pour les gymnastes aura lieu le jour de la compétition.

Merci de bien vouloir déposer à la table informatique les licences des gymnastes ainsi qu'une photocopie des pièces d'identité.

VESTIAIRES ET PLATEAU DE COMPETITION

Des vestiaires sont mis à votre disposition et le SPCOC-GR décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vol. Afin d'éviter tout désagrément, nous vous invitons à ne laisser aucun objet dans les vestiaires.

Nous vous rappelons que l'accès aux zones d'échauffement et de compétition sont **strictement réservées** aux personnes portant un tampon entraîneur, juge ou officiel et aux gymnastes.

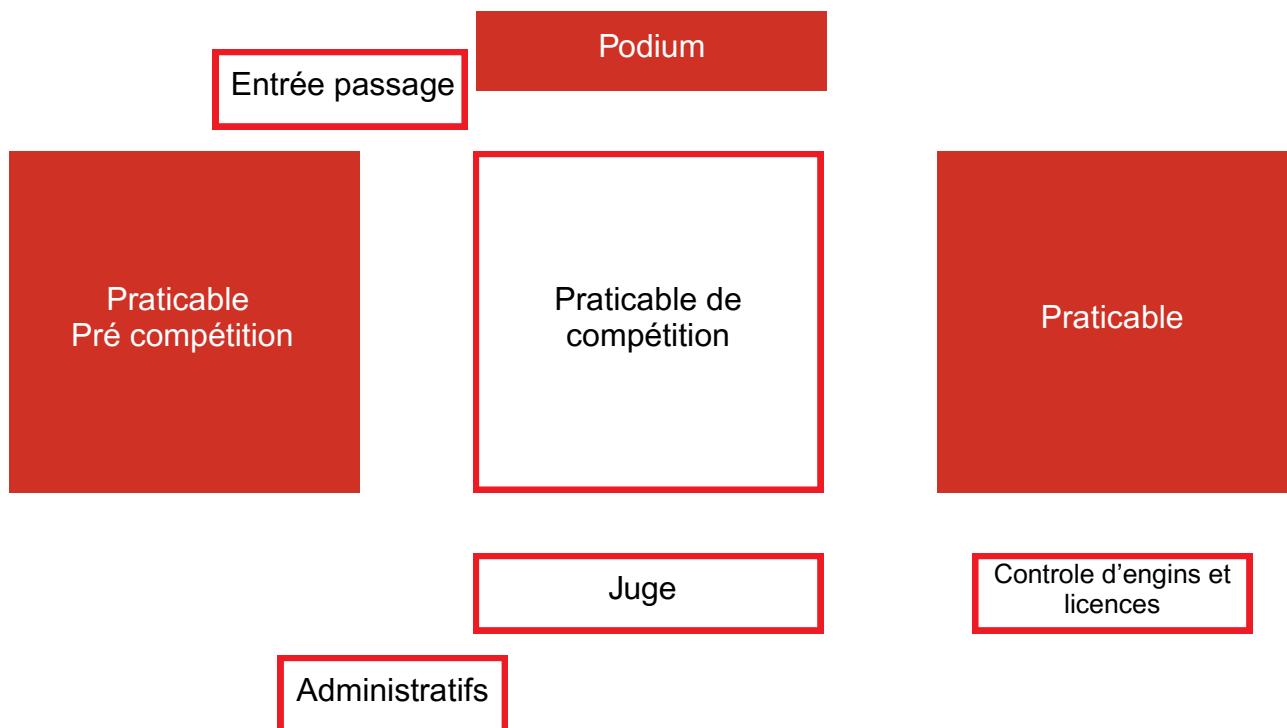
Une tenue sportive est de rigueur sur les plateaux d'échauffement et de compétition. Il est interdit d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement et de porter des chaussures à talons ou des chaussures de ville dans le gymnase. De même les béquilles ne sont plus tolérées dans la zone de compétition.

L'échauffement corporel **sans engins** se déroulera au DOJO du gymnase. Les gymnastes devront être accompagnés d'un entraîneur. Le port de chaussures est strictement interdit sur le tatami.

PLATEAU DE COMPETITION

5 vestiaires d'un capacité de 25 personnes chacun sont mis à votre disposition.

L'échauffement corporel **sans engins** se déroulera au DOJO du gymnase. Les gymnastes devront être accompagnés d'un entraîneur. Le port de chaussures est strictement interdit sur le tatami.



INFORMATIONS DIVERSES

Buvette : Une buvette et un coin détente/déjeuner est à la disposition du public. Attention ! il est interdit de manger et de boire dans les gradins. L'accès est interdit aux animaux (même tenus en laisse à l'exceptions des animaux d'assistance).

Photographe : Un photographe professionnel couvrira l'évènement. il est interdit de filmer et photographier sur le plateau de compétition sous peine de déduction de note (cf. brochures FFGym toutes disciplines). Seules les personnes accréditées sont autorisées à le faire (photographe, 1 personne du club) et devront porter un badge pouvant les identifier.

Entraîneurs : Tenue sportive obligatoire en salle d'échauffement et de compétition.

Horaires du gymnase : 8h-18h

CONTACTS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS COMPETITION :

- RESPONSABLE JUGEMENT : Frédérique TAULANE

Tél : 06.61.82.55.25

Courriel : taulane.frederique@gmail.com

- DIRECTRICE TECHNIQUE SPCOC GR : Clarisse DAUDIN

Tél : 06.68.32.60.42

Courriel : clarissedaudin@hotmail.com

- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIF SPCOC GR : Malvina BERNARD

Tél : 06.14.62.63.14

Courriel : spcocgr@spcoc-gr.com

- Site Comité ffgym 06-98 : www.ffgym-06-98.com/

- Site SPCOC GR: www.spcoc-gr.com

DROIT A L'IMAGE

(À remettre le jour de la compétition à « l'accueil-Club », si aucun document n'est remis, les gymnastes seront photographiés)

Le responsable du club de.....certifie que les représentants légaux (père, mère ou tuteur) des gymnastes participants au championnat départemental le 8 février 2026 à la Colle-sur-Loup, autorisent la prise de photos ou de vidéos, de leurs enfants dans le cadre de la compétition et dans le respect du droit à l'image. Les noms des gymnastes ne souhaitant pas être photographiés doivent être notés sur le listing ci-dessous :

À noter : des vidéos de toute la catégorie régionale, seront faites afin d'alimenter le contenu des formations juge 1.

COMPTE BUVETTE

(À remettre le jour de la compétition à « l'accueil-Club »)

L'ouverture du compte est subordonnée à la remise de la pièce d'identité du chef de délégation en dépôt de garantie.

Je soussigné(e).....représentant l'association.....
en qualité..... de ouvre un compte pour les achats
effectués à la buvette au nom de mon Club au cours de la compétition du 08/02/2026.

Noms des personnes habilitées à utiliser le compte :

Nom	Prénom	Fonction

Fait à.....

La signature et cachet du Club :

ORDRE DE PASSAGE

CD ALPES MARITIMES



Ordredépassageprévisionnel - GR/DEPT 06.98 / CHPT ENSEMBLES du 08/02/2026- LA COLLE SUR LOUP

Réunion des juges en visio : Mercredi 4 février 2026 à 21h00

9h30-9h50

Jury 1	Jury 2
Regionale Duo 13 ans et moins GR 1	Régionale Duo 7-9 ans GR 2
Regionale Duo Toutes Catégories GR 1	Federale C Ensemble 13 ans et moins GR 1
Régionale Ensemble 7-9 ans GR 2	Federale C Ensemble 15 ans et moins GR 1
Regionale Ensemble 10-11 ans GR 1	

10h00-10h30

Jury 1	Jury 2
Federale B Ensemble 13 ans et moins GR 2	Federale B Ensemble 10-11 ans GR 3
Federale B Ensemble 15 ans et moins GR 3	Federale B Ensemble 17 ans et moins GR 1
	Federale B Ensemble Toutes Categories GR 2

10h40-11h35

Jury 1	Jury 2
Federale A Ensemble 10-11 ans GR 3	Federale A Duo 13 ans et moins GR 3
Federale A Ensemble 13 ans et moins GR 2	Federale A Duo Toutes Catégories GR 4
Federale A Ensemble Toutes Categories GR 1	Federale A Ensemble 17 ans et moins GR 2
Federale A Ensemble 15 ans et moins GR 3	
Individuelles Equipes Nationales 2	

11h45-12h55

Jury 1	Jury 2
Nationale Duo 7-9 ans GR 2	Nationale Duo 13 ans et moins GR 5
Nationale Ensemble 7-9 ans GR 1	Nationale Duo Toutes Categories GR 4
Nationale Ensemble 10-11 ans GR 1	
Nationale Ensemble 13 ans et moins GR 2	
Nationale Ensemble 15 ans et moins GR 1	
Nationale Ensemble 17 ans et moins GR 1	
Nationale Ensemble Toutes Categories GR 1	
Equipe Nationale 2 1	

PALMARES - 13h00